



PIÈCES AUTO POUR LES PRO

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 29/03/2024

Echéance le : 30/04/2024

CS/SB

GARAGE AUTO DVS

67 AVENUE JEAN JAURES

34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.		N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande	
4469366	0165285			Zone Expedition : 03				5138125	
Désignation			N° Pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5138125 DU 29/03/2024 **									
AB 181 WH									
COMMENTAIRE R.A. : AB 181 WH									
NUMERO DE COMMANDE :									
E:FILTRE HUILE AM			1682953280		4	12,85	44,00	7,20	
Pièces en commande ... 1									
E ELEMENT FILTRE AIR AM			1612866580 C10003	1,00	4	20,65	44,00	11,56	11,56
PAFR					4		10,00		1,16
----- SOUS-TOTAL PIECES -----			10,40						
INFORMATION :									
POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT DE VOS LITIGES, NOUS VOUS DEMANDONS									
DE FAIRE VOS RECLAMATIONS DANS LA DEMI-JOURNEE QUI SUIVRA LA									
RECEPTION DE VOS COLIS									
TOUTE RECLAMATION HORS DELAI, NE SERA PAS PRISE EN COMPTE									
Total hors taxe				Montants T.V.A.				Total T.T.C	
PI : 10,40				(4) 20,000				12,48	
MO : 0,00 10,40				10,40					
DIV : 0,00				2,08					

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4469366	0165285	5138125
Echéance le : 30/04/2024		
29/03/2024		12,48



MODALITES ET CONDITIONS DE REGLEMENT : Toutes nos ventes (fournitures, réparations et prestations de services) sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de réception et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'il ne peut retarder le paiement de la facture pour se voir accorder des pénalités (calculées sur les sommes impayées et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi du 29/12/1963) ou le taux d'intérêts majoré en vigueur à compter de la date d'échéance desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € sera appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L621-122 du Code de Commerce et les factures étant rétroactivement transférées à l'acheteur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.